

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 JUIN 2024

L'an deux mille vingt quatre, le 21 juin 2024 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle des expositions de la Mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre BOSDEVIGIE, Président.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 12 juin 2024

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Votants	Exprimés	Non pourvu
34	19	9	19	28	1 (Peyrat-le-Château)

Pour	Contre	Abstention
28	0	0

Membres présents : BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, CHABANAT Christine, DUGAY Marie, DUMONT-ST-PRIEST Hubert, ECHASSERIEAU Vincent, GASCHET Gérald, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LEVET Elise, MALET Patrick, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, ROUGIER Serge, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric.

Suppléants avec voix délibérative :

Membres ayant donné pouvoir : BODIN Pascal a donné pouvoir à BIDAUD Jean-Michel, BOUR Coline a donné pouvoir à MUZETTE Thierry, CHADELAUD Michel a donné pouvoir à ECHASSERIEAU Vincent, COLIN Juliana a donné pouvoir à LEVET Elise, COUPET Georges a donné pouvoir à BESNIER Michelle, DELEFOSSE Laurent a donné pouvoir à MALET Patrick, PLAZANET Mélanie a donné pouvoir à SIMON Philippe, SALAGNAT Michèle a donné pouvoir à LENOBLE Monique, THEYS Michel a donné pouvoir à DUMONT-ST-PRIEST Hubert.

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : ANOMAN Matthieu, BRUN Patrick, CHAMPAUD Marc, GORA Richard, LOURADOUR Patricia, SIMON Isabel.

Non pourvu : Commune de Peyrat-le-Château

Secrétaire de séance : MALET Patrick

INSTITUTION

Délibération n° 64-2024 : Désignation des conseillers communautaires au Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme

Par délibération en date du 12 décembre 2013, le Conseil Communautaire s'est prononcé sur la reprise en régie du service public exercé par l'Office du Tourisme à caractère administratif à compter du 1er janvier 2014. Le Conseil Communautaire a décidé d'instituer une régie communautaire chargée de l'exploitation du service public à caractère administratif et a également adopté les statuts.

La régie dotée de la seule autonomie financière est administrée sous l'autorité du Président de la Collectivité et de l'Assemblée délibérante, par un Conseil d'Exploitation et son Président ainsi qu'un Directeur, dont les règles d'organisation et de fonctionnement sont fixées par les statuts.

Ce Conseil d'Exploitation est composé de membres répartis en deux collèges.

En conséquence, il revient à l'Assemblée de désigner les élus communautaires qui siègeront au Conseil d'Exploitation.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les lois n° 82-213, du 23 mars 1982 et n° 82-623 du 22 juillet 1982,

Vu la loi n° 86-972 du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,

Vu la loi n° 99-586 du 12 Juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,

Vu la loi n° 2004-809 du 13 Août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 19/12/2018, portant statuts de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière, conformément à l'article L. 5211-5-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération 12 décembre 2013 instituant une régie communautaire chargée de l'exploitation du service public à caractère administratif et approuvant les statuts de la régie ;

Considérant qu'il convient de désigner en plus du Président, 12 élus communautaires de la manière suivante : 5 conseillers pour Eymoutiers, 2 pour Bujaleuf, 1 pour Nedde, 4 pour Augne, Beaumont du Lac, Cheissoux, Doms, Rempnat, St Amand le Petit, Ste Anne St Priest, St Julien le Petit (4 suppléants seront désignés).

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

➤ **DESIGNER** les conseillers communautaires ci-dessous au Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme

	Commune	Titulaires	suppléants
1	Eymoutiers	Elise LEVET	
2	Eymoutiers	Laurent DELEFOSSE	
3	Eymoutiers	Mélanie PLAZANET	
4	Eymoutiers	Patrick MALET	
5	Eymoutiers	Christine CHABANAT	
6	Bujaleuf	Hubert DUMONT SAINT PRIEST	
7	Bujaleuf	Pascal BODIN	
8	Nedde	Michelle BESNIER	
9	Augne, Beaumont du	Thierry MUZETTE	Coline BOUR
10	Lac, Cheissoux, Doms,	Serge ROUGIER	Marc CHAMPAUD
11	Rempnat, St Amand le	Laurent PAQUET	Vincent ECHASSERIEAU
12	Petit, Ste Anne St Priest, St Julien le Petit	Christian LEBLANC	Michel SALAGNAT

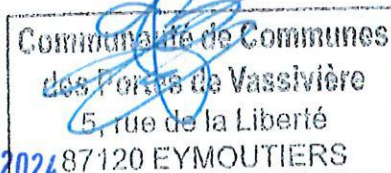
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.

A Eymoutiers, le 24 juin 2024

Le Président,
Jean-Pierre BOSDEVIGIE



Acte rendu exécutoire le : 24 JUIN 2024
Publié le : 24 JUIN 2024